



- Les Ateliers du développement économique urbain –

Journée de clôture

Pilotage stratégique et financement du développement économique dans les territoires en politique de la ville

Jeudi 14 février 2019 de 9 h 00 à 16 h 30 à Profession Banlieue

Les habitant.e.s des quartiers prioritaires ne profitent que faiblement des dynamiques de développement économique de leur agglomération, notamment dans l'accès à l'emploi. En faisant du développement économique un des piliers des contrats de ville au même titre que le renouvellement urbain et la cohésion sociale, la loi Lamy promulguée en 2014 entendait donner la priorité au développement économique et pousser les acteur.ice.s à prendre en compte les quartiers et leurs habitant.e.s dans les stratégies de développement d'activités et de création de richesse. Les contrats de ville ont constitué une opportunité de décloisonnement des approches des acteurs publics afin de mettre en place des stratégies territoriales globales incluant les quartiers de la politique de la ville et ancrées au plus près des besoins du territoire et de ses réalités sociales.

En parallèle, les lois Maptam (2014) et NOTRe (2015) ont modifié le paysage institutionnel de l'Île-de-France et donc de la Seine-Saint-Denis. Depuis, l'ensemble du territoire est couvert par des intercommunalités, toutes effectives depuis le 1^{er} janvier 2017 entraînant une modification de leurs compétences, notamment en matière de développement économique.

Montée en puissance des Établissement publics territoriaux (Ept) en matière de développement économique, rôle de chef de file de la Région... comment les quartiers sont pris en compte dans les politiques régionales et intercommunales en matière économique ? Quelles marges de manœuvre et quelles modalités d'action en matière économique ? Quel rôle dans les écosystèmes économiques ?

Un des signes du renouveau de l'action économique dans les quartiers réside dans la mobilisation des acteurs privés et le rapprochement entre monde institutionnel et économique. En Seine-Saint-Denis, des chartes « Entreprises et territoire » sont animées localement par des Ept ; des clubs d'entreprises et des groupements d'employeurs investissent dans la formation, l'insertion des publics en difficulté du territoire ; des accords entre acteurs économiques et collectivités existent et peuvent profiter aux quartiers.

Cette journée sera dédiée aux questions de gouvernance et de financement du développement économique, et donnera à voir des initiatives portées à la fois par des acteurs publics et des acteurs privés.

Programme

La journée sera animée par Marie-Laure Beaufigli, experte consultante en développement économique territorial et responsabilité sociétale et environnementale, Ifaces Développement.

9 h 00 – 12 h 30

La matinée sera consacrée aux évolutions de compétences et leviers existant pour les différentes collectivités et Ept afin de mener des actions en faveur du développement économique des quartiers. Il s'agira également d'aborder l'enjeu de la mobilisation et de la coopération avec la sphère économique et de questionner l'articulation entre collectivité territoriale (élu.e.s, chargé.e.s de mission politique de la ville, emploi ou encore chargé.e.s de mission développement) et acteurs économiques.

Benoist Ancelin, Conseiller politique de la ville, Pôle Territoire - Économie - Aménagement – Mobilité, CCI Seine-Saint-Denis

Olivier Mandon, Chargé d'étude économie et politique urbaine, Institut d'aménagement urbain d'Île-de-France (Iau-Îdf)

Florence Fourmentaux, Responsable stratégie, Clef Job, groupement d'employeur et recrutement

12 h 30 *Repas sur place*

13 h 45 – 16 h 30

L'après-midi quant à elle sera consacrée à l'investissement dans les quartiers, et à la présentation d'outils permettant d'enrichir l'offre de service, de concourir au développement de l'activité économique du quartier mais aussi de permettre aux entrepreneurs et entreprises de disposer de locaux adaptés afin d'exercer leurs activités.

Alain Sanchez, Chargé de développement territorial Seine-Saint-Denis, Caisse des dépôts Île -de-France

Dominique Piani (sous réserve), Chargé de mission Grand Paris, Caisse des dépôts Île -de-France

Inese Danovska, Chargée de mission affaires européennes / Investissements territoriaux intégrés (Iti)